

FORMATION

PROGRAMMATION DE BÂTIMENTS DURABLES

IMPULSER ET PILOTER LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE D'UNE OPÉRATION

DEUX SESSIONS PRÉVUES EN 2023 :

- **13 AVRIL, À MARSEILLE**
- **21 SEPTEMBRE, À NICE**

CONTEXTE

La phase de programmation, essentielle à la réalisation d'un projet immobilier, doit permettre de traduire son ambition environnementale de manière claire et concrète. Cette phase souvent rapide comparativement au temps du projet, est également menée avec un budget restreint et un nombre d'interlocuteurs limités.

Pourtant, cette phase constitue le pilier de la conception à venir. C'est là que sont déterminés les enjeux, les besoins des parties prenantes par la bonne connaissance des usages, des attentes des utilisateurs et du maître d'ouvrage, les performances à atteindre, les coûts associés, le phasage et le calendrier cible, et le mode de fonctionnement de l'ensemble de l'équipe projet.

- Comment alors s'assurer que les éléments de programmation environnementale ne restent pas des documents annexes, étudiés par les sachants et professionnels du secteur uniquement ?
- Comment rendre intelligibles les prescriptions environnementales pour quelles puissent être comprises par tous les intervenants et intégrées à la programmation détaillée puis à chaque phase du projet ?
- Comment s'assurer de la cohérence entre les différentes pièces de programmation et donc entre les différents acteurs du projet ?
- Comment organiser les études à suivre pour y allouer le temps suffisant ?

Cette formation à la fois théorique et pratique vise à apporter des éléments de réponse et de méthode, grâce à des outils pratiques, des partages d'expérience et des mises en situation. Elle vise à faire que les ambitions environnementales initiales puissent effectivement être mises en œuvre et que l'on puisse livrer des bâtiments durables tels qu'imaginés dans les phases amont de réflexion.

OBJECTIFS

- Pouvoir identifier, définir et rédiger les éléments du programme instaurant les conditions favorables à la conception de bâtiments écologiques et à l'inscription du projet dans une démarche de qualité environnementale
- Connaître les impacts de ces choix sur le déroulement des différentes phases du projet (phases de concertation ou de participation, stratégies de mise en concurrence, phases de labélisation ou d'études complémentaires, etc.)

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Présentation top-down
- Exercices individuels et ateliers en sous-groupes
- Echanges entre stagiaires et avec le formateur.



Formation présentielle

A Marseille,
dans les locaux
d'EnvirobatBDM

A Nice, lieu à définir

En respect des mesures d'hygiène & de sécurité

Public

Chargés d'opération, services techniques, aménageurs, programmistes, urbanistes et architectes.

Prérequis

Connaissances générales du bâtiment, de l'urbanisme ou de l'aménagement.

Durée et horaires

7 heures de formation sur une journée
(9:00 - 12:30 et 14:00 - 17:30).

Effectif : Entre 5 et 12 personnes.

Validation

Evaluation des acquis à la fin de la journée par un petit questionnaire de connaissances.

Formatrice

Florie Mazzeo, Ingénieure-conseil, spécialiste de la qualité environnementale du bâti et des démarches de QEB, Société Impulsion-D

Coût de la formation

450 € nets de taxes pour les adhérents d'EnvirobatBDM

550 € nets de taxes pour les stagiaires souhaitant s'inscrire sans être adhérent.

Un tarif de groupe est possible pour 3 stagiaires et plus appartenant à une même structure.

Informations : 04 95 043 044

www.envirobatbdm.eu

envirobatbdm

PROGRAMME DE LA FORMATION

PROGRAMMATION DE BÂTIMENTS DURABLES

PREMIÈRE DEMI-JOURNÉE

1- INTRODUCTION

2- RAPPEL DES ENJEUX DES BÂTIMENTS DURABLES

3- QU'EST CE QU'UN BON PROGRAMME ?

- Tour de table et discussion

4- ETUDE DE CAS

- Exercices de décryptage pour comprendre ce que sont des bons programmes à partir d'exemples typiques de programmes d'opérations avec une ambition de durabilité.
- Synthèse sur les caractéristiques d'un bon programme

SECONDE DEMI-JOURNÉE

5- MÉTHODOLOGIE DE PROGRAMMATION ENVIRONNEMENTALE

• Identification des enjeux

Receuil des besoins des parties prenantes, cahier des charges, analyse de site et diagnostics ainsi que des études préliminaires

• Définition de l'ambition environnementale du projet

Déterminer des objectifs pour identifier le profil de l'opération. Quelles prescriptions impactent directement la qualité environnementale du projet ?

- Contenu d'un programme environnemental-type et jalons/calendrier associé.

6- EXERCICE DE MISE EN PRATIQUE

7- SYNTHÈSE ET ÉLÉMENTS POUR POURSUIVRE

- Quelle méthodologie mettre en place dans son activité ?
- Quelles ressources solliciter ?
- Points de vigilance (freins à surveiller)

8- CONCLUSION

- Court questionnaire pour tester ses connaissances.

Info / Contact

Inscriptions : Céline BOUCLY

contact@envirobatbdm.eu

04 95 043 047

Organisation : Jérémie JOUBERT

jjoubert@envirobatbdm.eu

ACCESSIBILITÉ

Nos salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toutes questions spécifiques, veuillez contacter notre référente handicap et accessibilité :

Céline BOUCLY

cboucly@envirobatbdm.eu

04 95 043 047

envirobatbdm

Informations: 04 95 043 044

Des suggestions, remarques, avis ?

ticket.envirobatbdm.eu

EnvirobatBDM est organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13915 13 auprès du préfet de la Région Sud. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Siret n° 480 512 201 00033

EnvirobatBDM est soutenue par la Région PACA et l'ADEME.

